



PARLEMENT JURASSIEN  
GROUPE SOCIALISTE

### **Utilisation des véhicules dans le Jura, tout roule ?**

---

Le remplacement « à tout va » du matériel usagé par du neuf interroge et interpelle. Chacune et chacun d'entre nous s'est déjà étonné-e voire même offusqué-e en constatant que le remplacement d'une cartouche pour imprimante coûte parfois aussi cher que l'achat d'une nouvelle machine !

Pourquoi jette-t-on ou remplace-t-on quelque chose qui fonctionne encore très bien ou qui pourrait simplement se réparer ? Nous savons pourtant que cet énorme gaspillage pose de réels problèmes au niveau environnemental !

La situation est identique pour ce qui concerne les véhicules routiers. La mode du remplacement systématique, des offres de rabais faramineux ou encore des conditions d'acquisition défiant toute concurrence, donnent un accès aisé et facilité à l'obtention de véhicules neufs.

Si le sentiment d'avoir réalisé une bonne affaire ou encore de contribuer, par l'achat d'un véhicule neuf, à une réduction des émissions de CO2 dans l'atmosphère peut prédominer, la réalité est parfois bien différente ! Obnubilés par le seul rejet de CO2 au kilomètre comme argument marketing, les constructeurs et vendeurs d'automobiles ne publient pas de chiffres quant à l'énergie grise consommée dans ce processus. Par contre certaines études démontrent clairement que les phases de construction et de démolition de véhicules sont extrêmement énergivores. Au final, le bilan environnemental est pour le moins assombri pour le consommateur qui pensait agir en faveur de la planète !

Un véhicule neuf perd quasiment (ou plus de) la moitié de sa valeur en moins de trois ans ! Les véhicules actuels sont prévus pour rouler plus de 300'000 km, durant de nombreuses années. Renoncer à l'utilisation d'un véhicule, alors qu'il fonctionne parfaitement, revient à un gaspillage évident d'argent et de matériel.

De plus, la réparation et l'entretien d'un véhicule sont aussi garants du maintien d'emplois et de savoir-faire professionnel dans une région. Contrairement à la seule partie « vente » qui ne requiert aucune formation technique.

**Au vu des éléments ci-dessus, nous demandons au Gouvernement d'apporter réponses aux questions suivantes :**

- 1) Quelle est actuellement la politique cantonale en matière d'acquisition et de remplacement du parc automobile des différents services de l'administration cantonale ?**
- 2) Quelle est la durée de l'utilisation, en moyenne, d'un véhicule propriété du Canton du Jura ?**
- 3) Dans quelle mesure le Gouvernement est-il sensible à la problématique environnementale lors de l'acquisition de nouveaux véhicules, notamment de l'énergie grise nécessaire à la fabrication et à la démolition, en plus des valeurs de rejets de CO2 lors de son utilisation ?**

- 4) De combien d'unités est composé le parc des véhicules appartenant à la RCJU, par service et par catégorie ?
- 5) Comment est organisé la réparation l'entretien de ces véhicules ? Est-il prévu un tournus entre les différents garages de la région ?

Nous remercions le Gouvernement pour ses réponses

Le responsable :



Nicolas Girard

Delémont, le 28 mars 2018



M. Müller  
D. Deff  
R. Bénéat  
A. B. B. B.  
L. G. B. B.